

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Intervention - Contentieux

Numéro de dossier : 1022333054

Unité administrative responsable	Arrondissement Lachine , Aménagement urbain et services aux entreprises
Objet	Demander au Conseil municipal de modifier le plan d'urbanisme, plus précisément le plan des grandes affectations du sol, sur une partie de son territoire (quartier Saint-Pierre).

Sens de l'intervention
Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires
Ci-joint, le projet de règlement



Règlement-Modif-Plan-Lachine.w

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Jean-François MILOT Avocat Tél. : 872-6872 Date: 2002-10-07	Endossé par: Yves SAINDON Avocat chef d'équipe, Adjoint à la directrice Tél. :872-3833 Date d'endossement: 2002-10-07
---	---

Numéro de dossier :1022333054

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME DE
L'ANCIENNE VILLE DE SAINT-PIERRE (NO 648)**

VU l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

À la séance du, le conseil de la ville décrète:

1. Le plan intitulé «Les grandes affectations du sol», préparé par la Société d'Aménagement et de Gestion LNPD Inc. en date du mois de juin 1990, du Règlement du Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Pierre (No 648), tel que modifié par le Règlement No 648-1 est à nouveau modifié par le remplacement de l'aire d'affectation «institutionnelle et administrative », P02-03, située à l'intersection de la rue des Érables et de l'avenue Duranceau, par une aire d'affectation «résidentielle», H02-06, tel qu'illustré à l'annexe 1 du présent règlement;
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

